

RCS : PAU

Code greffe : 6403

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 00371

Numéro SIREN : 400 552 600

Nom ou dénomination : 3CMETAL

Ce dépôt a été enregistré le 29/09/2023 sous le numéro de dépôt 4727

3 C METAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 157.635 €
Siège social : 3210, route de Larvath – 64150 SAUVELADE
R.C.S. PAU 400 552 600

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA CONSULTATION ECRITE DES ASSOCIES EN DATE DU 17 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept juillet, à quinze heures, au siège social

Monsieur **Philippe BOY**, associé et président de la société 3CMETAL, a dressé le présent procès-verbal de consultation écrite des associés sur les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; quitus au président ;
- Approbation des conventions réglementées par l'article L.223-19 du code de commerce ;
- Affectation du résultat ;
- Rémunération du président ;
- Remplacement du deuxième commissaire aux comptes titulaire par son suppléant ; nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant ;

Il a à sa disposition :

- Un exemplaire des statuts de la société,
- La copie de la lettre d'envoi à chaque associé du texte des projets de résolutions ainsi que des documents nécessaires à son information,
- Le formulaire de vote par écrit émis par chacun des associés,
- Le rapport du président sur la gestion de la société,
- Le rapport du président sur la gestion du groupe consolidé,
- Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- Le texte des projets de résolution,
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Les comptes consolidés de de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Il rappelle tout d'abord :

Que chaque associé a reçu par envoi électronique du 27 juin 2023 les documents suivants :

- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport du président sur la gestion de la société.
- Rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Rapport du président sur la gestion du groupe consolidé.
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.
- Texte des résolutions proposées,
- Formulaire de vote par écrit.

Qu'après avoir pris connaissance de ces documents :

- Monsieur Bruno COLLETTE, qui dispose de 1 voix, a émis son vote par écrit selon formulaire en date du 28 juin 2023, adressé par voie électronique au siège social le jour même, et dont une copie demeurera annexée au présent procès-verbal.
- La société FABCO, qui dispose de 2.339 voix, a émis son vote par écrit selon formulaire en date du 28 juin 2023, adressé par voie électronique au siège social le jour même, et dont une copie demeurera annexée au présent procès-verbal.
- Monsieur Dejan ZIGIC, qui dispose de 1.278 voix, a émis son vote par écrit selon formulaire en date du 28 juin 2023, adressé par voie électronique au siège social le jour même, et dont une copie demeurera annexée au présent procès-verbal.
- Monsieur Yannick DAMRY, qui dispose de 1.998 voix, a émis son vote par écrit selon formulaire en date du 28 juin 2023, adressé par voie électronique au siège social le jour même, et dont une copie demeurera annexée au présent procès-verbal.
- Monsieur Philippe BOY, qui dispose de 1 voix, a émis son vote par écrit selon formulaire en date du 28 juin 2023, adressé par voie électronique au siège social le jour même, et dont une copie demeurera annexée au présent procès-verbal.
- La société GLOBAL METAL, qui dispose de 3.683 voix, a émis son vote par écrit selon formulaire en date du 28 juin 2023, adressé par voie électronique au siège social le jour même, et dont une copie demeurera annexée au présent procès-verbal.

Le président constate que la totalité des votes émis rassemble 9.300 voix sur un total de 9.300 voix attachées aux 9.300 actions composant le capital de la société.

Toutes les décisions à prendre aux termes des résolutions n°1 à 5 étaient ordinaires au sens de l'article 22-1 alinéa 1 des statuts de la société 3CMETAL ; elles devaient donc être prises à la majorité simple des voix aux termes de l'alinéa 2 du même article.

Puis, le président mentionne successivement le résultat des votes émis par écrit sur les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

.....

.....

CINQUIEME RESOLUTION – REMPLACEMENT DU DEUXIEME COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE DEMISSIONNAIRE PAR SON SUPPLEANT- NOMINATION D'UN NOUVEAU SUPPLEANT

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance du rapport du président, prend acte que, depuis la démission de Monsieur Lilian BRUNEL, qui était le deuxième commissaire aux comptes titulaire, son suppléant, la société ADOUR EXPERTISE – MARC BERASALUCE, a accédé de plein droit aux fonctions de deuxième commissaire aux comptes titulaire, pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur BRUNEL, soit jusqu'à l'approbation des comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026.

Par suite, le nouveau deuxième commissaire aux comptes titulaire étant une société unipersonnelle, la collectivité des associés désigne en qualité de nouveau deuxième commissaire aux comptes suppléant, conformément à l'article L.823-1, alinéa 2 du code de commerce, la société AXXIO AUDIT, société de commissariat aux comptes par actions simplifiée à associée unique, au capital de 2.000 €, dont le siège social est à PAU (64000), 2 avenue de l'Université, qui est immatriculée au RCS de PAU sous le numéro 911 379 345, et qui est inscrite sur la liste des commissaires aux comptes prévue à l'article L.822-13 du Code de commerce depuis 2022 sous le numéro 4100091886.

Voix pour : 9.300

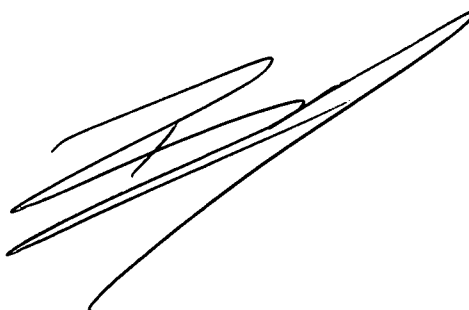
Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des voix.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned diagonally across the lower right portion of the page.

